

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Gers

VILLE DE PLAISANCE DU GERS

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 10 février 2010

L'an deux mille dix, le dix février à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Régis SOUBABERE, Maire.

Etaient présents : Mr SOUBABERE. Mme MUSSET. Mr LAVEDAN. Mme COSTES. MM. PAGES. DE LAVENERE. DE WOLF. Mmes BERTRAND. LASNAVERES. JACOMIN. MM. LADEVEZE. RICHELLE.

Excusées : Mme DUCOURNAU (pouvoir à Mme BERTRAND). Mme PION (pouvoir à Mme COSTES).

Secrétaire de séance : Mr K'DELANT

Date de la convocation : 2 février 2010-02-11
Nombre de membres du Conseil Municipal : 15
Nombre de conseillers présents : 13

Date d'affichage : 2 février 2010
Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de votants : 15

Le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2009 a été adopté à l'unanimité.

1. FINANCES

Engagement des dépenses d'investissement 2010

Comme chaque année, l'Assemblée a autorisé le maire ou l'adjoint délégué à effectuer les opérations de paiement des dépenses d'investissement 2010, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2010, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice 2009.

Subvention pour HAITI

Sur proposition du Maire, une subvention de 200 euros sera versée à la Croix Rouge Française pour l'opération SEISME HAITI

Ligne de trésorerie et enveloppe emprunt 2010

Le contrat d'ouverture de ligne de trésorerie avec DEXIA CLF est renouvelé à hauteur de 143 000 € Par ailleurs, une enveloppe d'emprunt de 200 000 € est réservée dans le cadre du Plan de Relance Professionnel BPT 2009 (partenariat avec DEXIA CLF).

Ce prêt « enveloppe BTP » sera consacré aux travaux d'investissement qui seront prévus au BP 2010 (notamment parking de l'Arros, et travaux de l'opération Bourgs Centre).

Demande de cautionnement – association Cité St Joseph

Dans le cadre d'un projet de création d'une unité ALZHEIMER et de travaux d'humanisation et de restructuration de l'EHPAD, la commune a accordé son cautionnement à l'association Cité St Joseph à hauteur de 100 % sur 5 572 K€, qui passeraient à 3 778 K€ après obtention de subventions, compte

tenu de l'intérêt pour la commune et le bassin de vie de Plaisance de bénéficier d'un accueil de qualité pour les personnes âgées, et de ne pas impacter trop lourdement le prix à la journée. Cet accord est assorti de diverses conditions visant notamment à favoriser le commerce local et l'emploi.

2. ADMINISTRATION GENERALE

Baptême de la voie menant aux Châlets du lac et au parking du lac

En raison de l'occupation permanente de certains chalets, cette voie sera dénommée Impasse des Châlets.

Elections régionales des 14 et 21 mars 2010

Le tour de garde a été préparé.

Gestion des clés de la salle des sports/salle polyvalente

A la suite de la perte de clés et du coût pour la commune qui doit refaire un double, il est proposé de fixer à 100 euros le montant de la caution annuelle pour la remise d'une clé de la salle des sports ou de la salle polyvalente. Le chèque sera conservé un an, et un nouveau chèque sera demandé. Les associations concernées recevront un courrier prochainement.

Transfert de propriété du collège Pasteur au Département du Gers

Une délibération avait déjà été adoptée le 24 mai 2007. Celle-ci est confirmée (après saisine de France Domaine), et autorise le maire ou l'adjoint délégué à signer l'acte notarié de transfert, avec évaluation du bien sur la base de l'état de l'actif. L'acte sera passé en l'étude de Me TARAN, notaire à Auch et concerne la parcelle cadastré AH 209 pour 6 240 m².

3. TRAVAUX

Convention ATESAT 2010/2012 avec la Direction Départementale des Territoires du Gers

La convention antérieure a été renouvelée, concernant l'assistance technique, pour un montant de la mission de base : 352.35 €par an.

Projet de parking sur les berges de l'Arros

Le Conseil Municipal a accepté le projet de création d'un parking de 49 places et de solliciter tous les financements possibles, notamment dans le cadre de l'OCMAC du Val d'Adour (plan d'action en faveur du développement des commerces), pour un montant de 135 000 €HT. Une enveloppe de 45 000 €est déjà acquise dans le cadre de l'opération Bourgs Centre au titre du volet « cadre de vie ».

Travaux d'effacement du réseau de Telecom – convention SDEG

Dans le cadre de travaux de renforcement rue du Pin, le conseil a approuvé la convention à passer avec le SDEG pour l'effacement des réseaux. Coût : 11 300 €TTC pour la partie travaux génie civil et 2 321.69 €HT pour la partie câblage.

4. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Décisions du maire prises par délégation du Conseil Municipal

Le Conseil a pris connaissance des décisions du maire prises par délégation du Conseil Municipal.

Nouveaux statuts du SIAEP

L'Assemblée a approuvé la modification des statuts, portant

- sur le changement de la dénomination du syndicat qui s'appellera désormais « syndicat intercommunal des eaux du bassin Adour Gersois »
- la modification de la composition du bureau du comité syndical qui comprendra 1 président et 6 vice présidents
- la précision des modalités d'adhésion et de retrait des communes membres du syndicat aux compétences à la carte de ce dernier (sur l'assainissement collectif et non collectif).

Informations diverses

Mr le Maire informe le Conseil de divers éléments concernant le commerce local.

Le Conseil a pris connaissance

- du projet de schéma préliminaire d'aménagement du lotissement de la Plaine. Celui-ci sera publié après la prochaine réunion de la Commission.
- d'une plaquette réalisée par le Ministère de l'Economie concernant la réforme de la taxe professionnelle.
- des travaux en cours à l'école maternelle et du contenu de la 2^o tranche.

La séance est levée à 22 h 30.

Le Maire,

Régis SOUBABERE